



# TRANSPORT MARITIME ET ENVIRONNEMENT



# TRANSPORT MARITIME ET COMMERCE MONDIAL

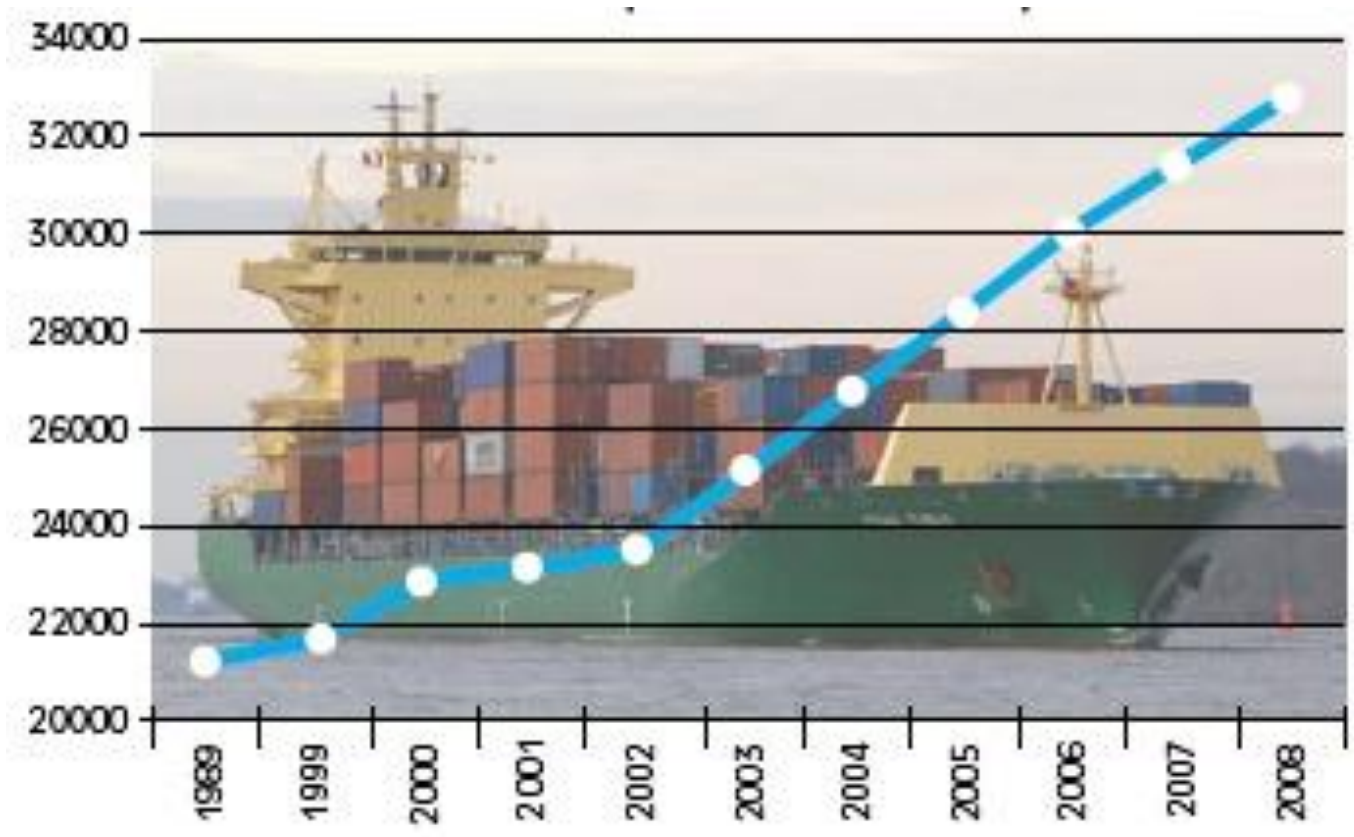
90% des marchandises sont transportées par la mer. Ce qui fait du transport maritime un vecteur indispensable de l'économie mondiale.

Malgré la crise économique actuelle, l'économie mondiale continuera de croître et le transport maritime continuera de se développer.

Le secteur maritime est, par nature, international et doit être régi par un cadre réglementaire international défini par l'OMI (l'Organisation Maritime Internationale).

# TRANSPORT MARITIME ET COMMERCE MONDIAL

Le commerce maritime mondial (milliard de tonnes miles) :



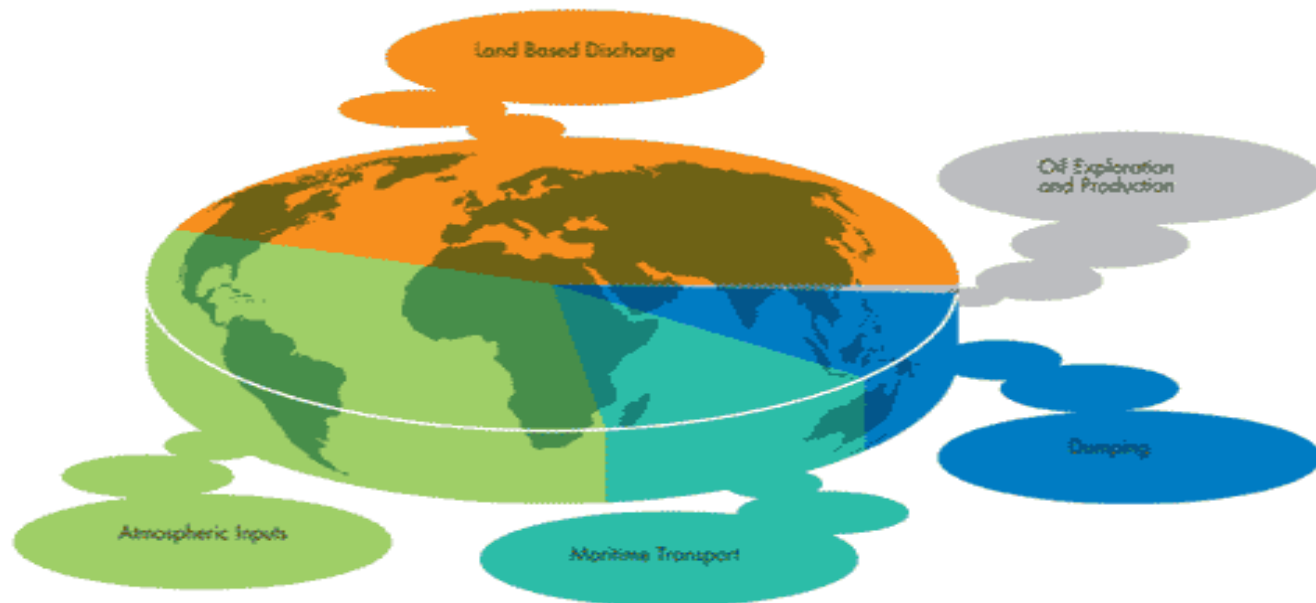
# TRANSPORT MARITIME ET ENVIRONNEMENT

Le transport maritime est le mode le plus respectueux de l'environnement. Il ne représente qu'une faible part de la pollution des mers et océans.

Depuis 15 ans, le transport maritime a considérablement réduit son impact environnemental, malgré une augmentation massive du commerce mondial transitant par la mer. Les pollutions par hydrocarbure ont été enrayerées et le progrès technique a divisé par 20 les émissions de CO<sub>2</sub>.

# LE TRANSPORT MARITIME : LE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le transport maritime ne représente qu'une faible part de la pollution des mers et océans et moins de 3% des émissions dans l'air.



## LE TRANSPORT MARITIME : LE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

On estime que 77 % de la pollution maritime est d'origine terrestre : rejets d'eaux souillées dans les rivières, émissions atmosphériques de l'industrie...

Les Nations Unies estiment la part du transport maritime à moins de 10 % de la pollution maritime globale.

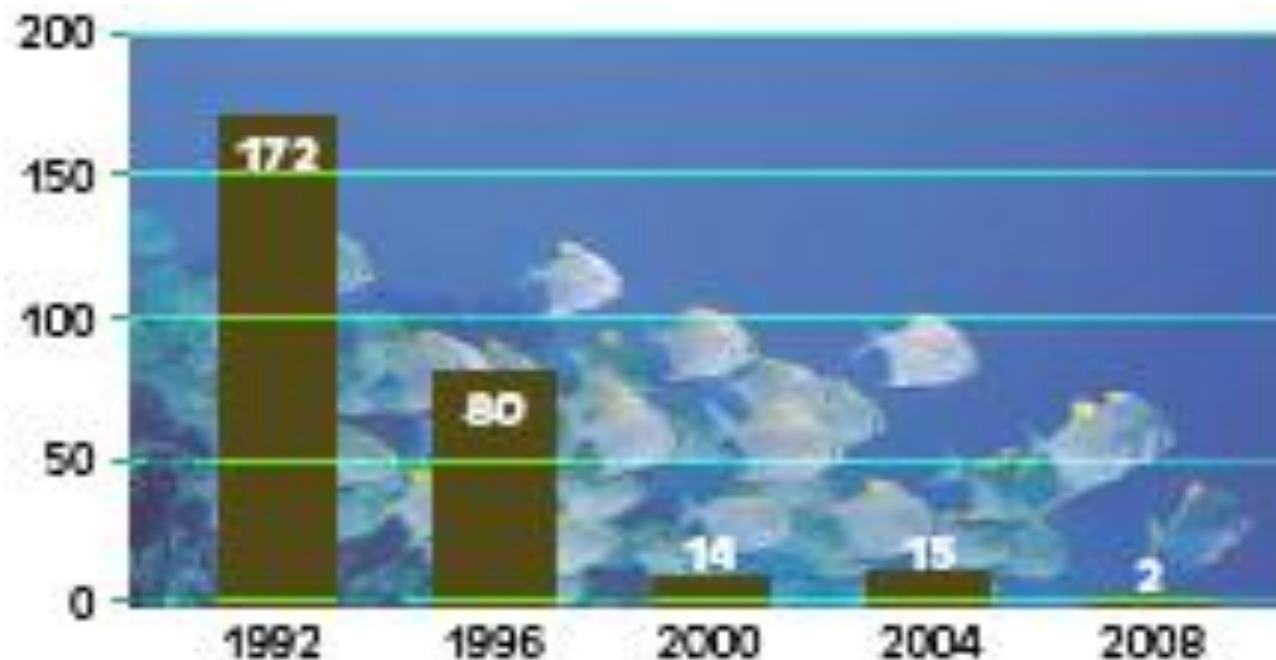
## REDUCTION DE LA POLLUTION MARITIME

Entre 1992 et 2007, les échanges commerciaux par voie maritime ont augmenté de 80 %, passant de 18 235 milliards à 32 932 milliards de tonnes miles marins.

Le transport de pétrole et de produits pétroliers participe largement à cette augmentation puisqu'il a augmenté de 45 % passant de 8 597 milliards à 12 440 milliards de tonnes miles pendant cette même période.

## REDUCTION DE LA POLLUTION MARITIME

L'efficacité de l'OMI est démontrée par le succès de la convention de MARPOL (MARine POLLution) qui a permis de diminuer de façon drastique les cas de pollution par hydrocarbures.



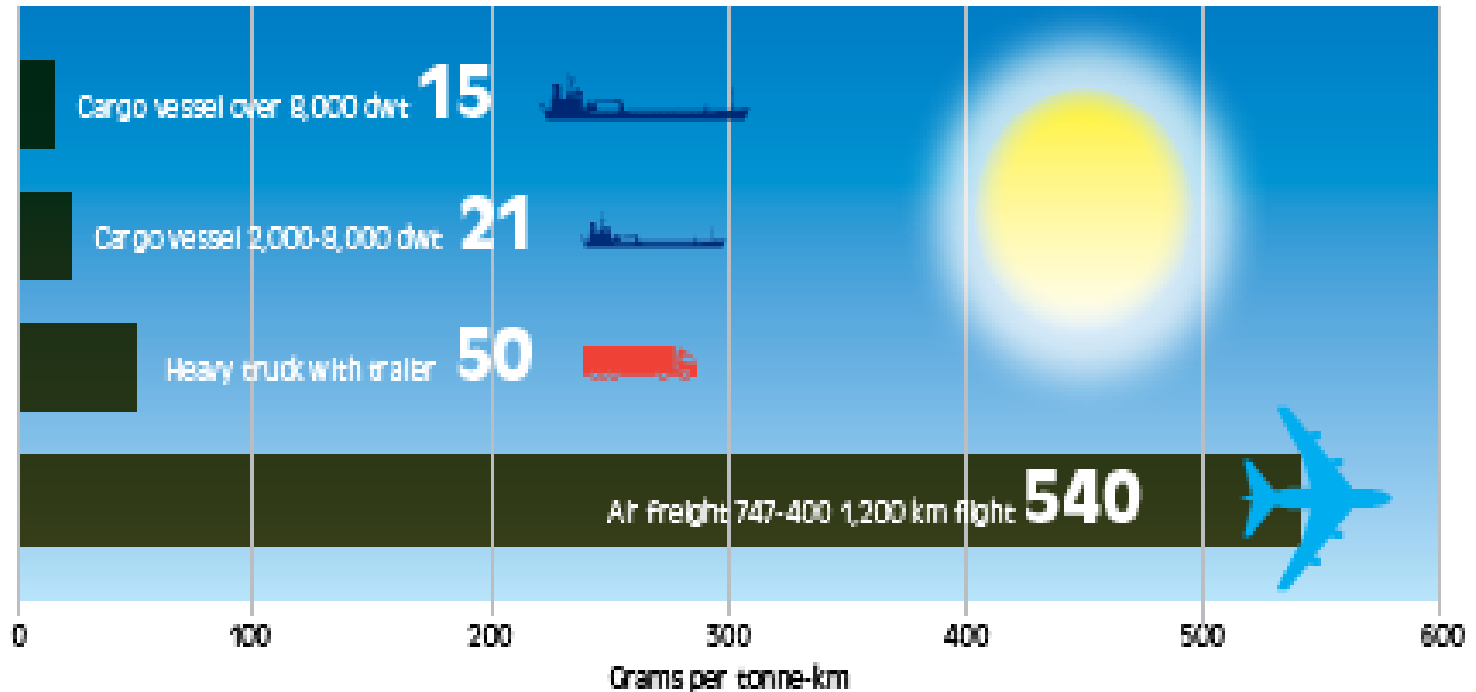
## POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Comparé aux transports routier et aérien, le transport maritime ne représente qu'une faible part des émissions atmosphériques globales.

Le transport maritime est le mode qui émet le moins de CO<sub>2</sub> à la tonne transportée. Cependant, son activité massive (90% du commerce mondial) en fait un contributeur significatif aux émissions globales de CO<sub>2</sub>. Il est aujourd'hui responsable d'environ 3% des émissions globales.

# POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Comparaison des émissions de CO<sub>2</sub> des différents modes de transport :



Source : NTM (Swedish Network for Transport and the Environment)

## POLLUTION ATMOSPHERIQUE

- Ces 10 dernières années, les émissions atmosphériques des navires ont été fortement réduites : amélioration technique et opérationnelle de l'efficacité énergétique des moteurs, amélioration des carburants et du design des coques des navires, utilisation de plus grands navires...
- Malgré ces efforts, les armateurs mondiaux, soucieux de continuer à améliorer leur bilan environnemental, participent activement aux discussions de l'OMI sur la réduction des émissions des navires.
- Ces discussions sont particulièrement actives dans le contexte de la prochaine conférence des Nations Unies sur le changement climatique (Copenhague, décembre 2009) : définition d'un nouveau système post-protocole de Kyoto.

# LA REDUCTION DES EMISSIONS

La réglementation définie par l'OMI va permettre de réduire considérablement les émissions atmosphériques des navires :



De manière globale, le taux de soufre dans les combustibles (4,5% actuellement) sera réduit à 3,5% en 2012 et 0,5% en 2020.

## COMMENT LE TRANSPORT MARITIME PEUT-IL REDUIRE SES EMISSIONS ?

L'industrie s'accorde à dire qu'une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par tonne transportée de 15 à 20 % est encore possible entre 2007 et 2020 grâce à une combinaison d'améliorations technologiques et opérationnelles :

- Navires plus grands
- Réduction de la vitesse des navires
- Amélioration technique dans la conception des navires (coque, moteur, hélice, récupération d'énergie)
- Recours à des sources alternatives : gaz naturel liquéfié et biocarburants.

# COMMENT LE TRANSPORT MARITIME PEUT-IL REDUIRE SES EMISSIONS ?

Par ailleurs, l'OMI réfléchit à la mise en place d'instruments de mesure incitatifs à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> :

- L'index d'efficacité énergétique des navires neufs : cet index (en g/t x miles) est comparable à celui qui existe pour mesurer les émissions des automobiles
- L'indicateur opérationnel d'efficacité énergétique : il mesure les émissions correspondant à l'utilisation réelle du navire (conditions météo, poids du chargement...)
- Le « Ship Energy Efficiency Management Plan » permettant une réduction de consommation des carburants (par exemple, meilleure gestion de la vitesse, routage météo)

## COMMENT LE TRANSPORT MARITIME PEUT-IL REDUIRE SES EMISSIONS ?

Enfin, la mise en place d'un instrument de marché dont les caractéristiques seraient appliquées mondialement au transport maritime devrait encourager la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

Cela peut consister en un système de droits d'émissions (ETS) tel que cela existe actuellement en Europe pour les industries terrestres ou en une « taxe carbone » comparable à celle envisagée par le gouvernement français.

Dans les deux cas, il doit permettre de constituer un fonds international destiné à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> (recherche technique et environnementale et soutien aux pays émergents).